Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 029-212903009-20260929-D202650-DE

LE TRÉVOUX
AN TREOÙ KERNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ

Département du FINISTÈRE
Commune de LE TRÉVOUX
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf septembre à 19 heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune légalement convoqué le 18 septembre 2026, s'est assemblé, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence d'Elina VANDENBROUCKE, Maire.
Nombre de conseillers : 19
Présents : 16 : Karoline CORRE, Vanessa DORVAL, Isabelle FRAVAL, Chantal GUENNEC, Daniel HANOCQ, Yannick HERLEDAN, Aurore LANGLAIS, David LE BOUR, Jonathan LE GOFF, Stéphane MARION, Marie-Laure PENN, Pauline SALAÜN, Roland TANGUY, Florent THOUMELIN, Stéphane VALETTE, Elina VANDENBROUCKE.
Excusés : 3 : Audrey LE CALVÉ qui a donné procuration à Elina VANDENBROUCKE, Sylvain LECONTE qui a donné procuration à Aurore LANGLAIS et Jérémy PERRON qui a donné procuration à Stéphane MARION.
Secrétaire de séance : Daniel HANOCQ.

DÉLIBÉRATION 2026/50
DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU DÉLÉGUÉ AUPRÈS D'IDES

L'association Initiatives pour les Demandeurs d'Emploi par la Solidarité, basée à Quimperlé, a pour objet l'embauche des personnes dépourvues d'emploi, pour les mettre, à titre onéreux, à la disposition des particuliers ou d'entreprises pour des activités qui ne sont pas déjà assurées, dans les conditions économiques locales, par l'initiative privée ou par l'action des collectivités publiques ou des organismes bénéficiant de ressources privées.
La Maire rappelle que par délibération 2026/23 en date du 7 mai 2026, le Conseil municipal a désigné les délégués représentant la commune au sein l'association IDES. Les statuts de l'association prévoient en effet que chaque commune de son ressort territorial y soit représentée par deux membres.
Vu le courrier réceptionné en mairie le 31 août 2026 par lequel Madame Sylvie LIJOUR fait part de sa démission de ses fonctions de conseillère municipale,
Considérant qu'il convient de procéder au remplacement de Madame Sylvie LIJOUR, déléguée de la commune au sein du Conseil d'Administration d'IDES,
Considérant la candidature de Daniel HANOCQ pour la remplacer et représenter la commune du Trévoux au sein de l'association IDES de Quimperlé,
Entendu cet exposé,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL
A l'unanimité des membres présents ou représentés
Par 19 voix POUR

DÉSIGNE Daniel HANOCQ en qualité de délégué pour représenter la commune du Trévoux au sein du Conseil d'Administration de l'association IDES de Quimperlé,

RAPPELE que les deux délégués pour représenter la commune du Trévoux au sein de l'association IDES de Quimperlé sont dorénavant Chantal GUENNEC et Daniel HANOCQ.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait à LE TREVOUX, le 29 septembre 2026

La Maire,
Elina VANDENBROUCKE

Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture, le 30/09/2026
De la publication le 30/09/2026